

Le temps de la capture de l'ennemi allemand

Document 1 :



Les temps changent... Prisonniers allemands, Colmar, février 1945, carte postale, Première armée française, imprimerie Braun & Cie.

Document 2 :

Jules Alix, réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire) depuis avril 1944, doté de faux papiers, est en lien avec la Résistance et se cache dans la ferme des Josselin en Brusvily. Début août, ses parents lui font savoir : « on te cherche ici pour rentrer dans le groupe de la Résistance de Saint-Carné ». Jules Alix décide alors de le rejoindre aussitôt au point de rencontre des Loges, dans un petit bois en Saint-Carné. « Un après-midi j'arrive là, aux Loges, et qu'est-ce-que je vois : 7 ou 8 camarades, dont 3-4 que je connaissais bien puisqu'on jouait au football ensemble. Mais, surtout, j'ai vu deux allemands en train de creuser chacun d'eux une tombe [...] prévue pour mettre un homme. Je suis devenu vraiment en colère. Je leur ai dit : *Vous n'allez tout de même pas les tuer !* Je m'adressai à celui qui semblait être le chef à ce moment-là. Bon, il m'a regardé, il a regardé les autres. Un silence impénétrable et on attend, on attend. En fin de compte l'après-midi s'est passé et le soir-même nous avons quitté Les Loges pour aller à Calorguen, dans une autre ferme. C'était autour du 4-5 août 1944. » Le 6 août, les prisonniers sont remis au capitaine Vannier, l'un des chefs locaux de la Résistance sur Dinan.

Entretien avec Jules Alix, Jugon-les-Lacs, janvier 2017.

Document 3 :

Un électricien travaillant au barrage de Rophémel relate ainsi aux gendarmes le drame meurtrier qui s'est noué à Plouasne le 2 août 1944. L'arrivée des Américains étant imminente, « je suis venu aussitôt trouver le chef de poste allemand [...] et je lui ai demandé s'il comptait se battre avec les Américains. Il m'a répondu « *non, nous ne sommes pas capables de nous battre avec 7 fusils* ». Je l'ai aidé à ce moment là à enlever les culasses de telle sorte que ces soldats allemands ne pouvaient s'en servir. Je suis resté avec les 7 hommes [...] et les Allemands se considéraient comme prisonniers [...]. Vers (20 heures) une voiture de la résistance

d'Évran est arrivée et le chef de poste est sorti, il a levé les bras [...] les 4 occupants de la voiture ont fait sortir les Allemands. Ces derniers sortaient tous les bras en l'air et sans être équipés. Les 4 Français les ont fait ranger sur le bord de la route et avant qu'ils n'avaient fini de se ranger ils les ont mitraillés [...]. Ces faits ont été si prompts qu'il m'a été impossible de donner aucune explication sur les Allemands. J'estime que les Français ont mal agi en fusillant les Allemands puisque ces derniers étaient prisonniers et désarmés, et qu'ils n'ont opposé aucune résistance. »

2 W 100, Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Document 4 :

Entre le 8 et le 14 août 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur assiègent quelques centaines d'allemands qui se sont solidement retranchés au cap Fréhel. L'aide des chars américains leur permet d'obtenir la reddition de l'ennemi. Selon Colette Méheust, « au moment de l'embarquement des prisonniers, les gens criaient « *à mort !* » et vociféraient à distance des camions gardés par les Américains. Les Allemands regardaient la foule, entassés debout par paquets de 50 dans chaque camion. Je me retournai vers une dame qui criait et je lui dis : *Savez-vous que la guerre n'est pas finie et que nos Français en Allemagne ne sont pas rentrés. Alors si vous les tuez, pourquoi ne tueraient-ils pas les nôtres ?* » Cette colère populaire est d'autant plus compréhensible que des civils avaient été abattus sauvagement dans le secteur par des éléments allemands en déroute. Toutefois, si de tels cris ont pu échapper à des gens, les FFI n'ont pas manifesté de telles velléités lors de cette opération de libération du Cap Fréhel. De plus, lorsque la garnison allemande de Saint-Cast a fui par la mer dans la nuit du 3 au 4 août, les blessés restés sur place ont été soignés par le docteur Quenot et ses infirmières françaises.

***Prisonniers de guerre allemands dans les Côtes-du-Nord, 1944-1948,*
Gilles Bourrien, 2018.**

Consignes

- 1) Donnez un titre à chaque document.
- 2) Le document 1 correspond à une photographie de propagande prise par un français. Quelle est la mise en scène et quels en sont les objectifs ?
- 3) Pourquoi Jules Alix ne peut pas se résoudre à l'exécution sommaire des deux soldats allemands, document 2 ?
- 4) Pourquoi cet électricien est-il choqué, document 3 ?
- 5) Quel est l'intérêt du témoignage de Colette Méheust, document 4 ?
- 6) Rédigez un texte de synthèse mettant en rapport ces 4 documents et ce qu'ils révèlent des tensions et dangers encourus au moment de la capture des soldats allemands par la Résistance.

Des conditions de captivité très difficiles

Document 1 :

« Le camp du Châlet à Lamballe est le centre du stalag qui comprend [...] de nombreux kommandos dans la région côtière, soit au total 5 200 soldats dont 1 800 environ restent à demeure à Lamballe. A Erquy, il existe un camp d'officiers groupant un millier d'hommes. Quelques uns sont volontaires pour le déminage et bénéficient des rations de troisième catégorie attribuées aux prisonniers travaillant dans les kommandos (agriculture, déminage, forestage, reconstruction, carrières). [...] Il est à noter que ces rations ne sont pas intégralement touchées en raison de la pénurie de transports, [...] les prisonniers de guerre ne perçoivent que les 2/3 des rations précitées, en particulier pour le pain et la viande. De ce fait l'état sanitaire des prisonniers de guerre dépendant des camps des Côtes-du-Nord laisse à désirer. On a enregistré plusieurs décès, surtout dus à la dysenterie. Celle-ci au camp de Lamballe a atteint le stade d'épidémie, ce qui n'est pas sans inquiéter la population de cette ville. Plusieurs personnes expriment leurs craintes de la contagion. A Erquy, la population ne manifeste aucun mécontentement au sujet des rations attribuées aux officiers prisonniers. De nombreuses personnes trouvent même que ces rations sont plutôt réduites pour les officiers qui travaillent au déminage et qui sont astreints à de longues marches. D'ailleurs la situation sanitaire n'est pas excellente. Une épidémie présenterait des dangers pour la population en raison du fait que, à l'encontre de Lamballe, le camp d'Erquy se trouve situé en plein centre. [...] »

Rapport de l'inspecteur de Sûreté nationale, Yvon Barbier, 27 août 1945, 5 W 201, Archives Départementales des Côtes-d'Armor.

Document 2 :



Prisonniers de guerre allemands, hôpital de la Prévalaye, camp de Rennes, cliché pris par le Comité International de la Croix-Rouge.

Document 3 :

Le général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, s'alarme de la situation et demande au ministre de la Guerre, André Diethelm, d'agir. Le 27 septembre 1945, il lui écrit à cet effet. « Je suis saisi, par de multiples voies, de documents d'information concernant l'état physique et sanitaire d'un grand nombre de prisonniers de guerre allemands. Cette question est capitale. Outre le point de vue simplement humain, que nous avons le devoir de respecter, il y va de notre réputation internationale, sans compter la perte de travail que représente pour notre pays une telle situation des prisonniers de guerre entre nos mains. Je vous prie de prendre en main cette affaire sans aucun délai. Il s'agit, pour tous, d'alimentation et de soins médicaux et, pour ceux qui sont incurables, de rapatriement. »

Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, tome 3, Le salut : 1944-1946.

Document 4 :

« Installation matérielle du commando : P.G. bien logés, locaux propres. Nourriture : Insuffisante – Faire le nécessaire pour que les P.G. reçoivent au minimum les rations prévues, en particulier les 250 grammes de viande par homme et par semaine, ainsi que 20 grammes de matières grasses par P.G. et par jour. Comptabilité des denrées distribuées : Le Chef du Commando doit tenir un cahier sur lequel il portera les quantités des denrées distribuées au cuisinier Allemand, et fera signer ce dernier. Eau potable : Les P.G. ne doivent plus se servir pour la cuisson de leurs aliments de l'eau provenant de la mare. Vous devrez à l'aide d'une tonne à eau leur faire parvenir l'eau potable provenant d'un puits de votre commune. Garde des prisonniers : Les P.G. doivent être gardés la nuit. Vos gardiens doivent coucher au Commando. Distribution de sabots : - A votre prochaine venue au Camp de Lamballe, vous pourrez percevoir auprès du service chargé de l'habillement des P.G. à mon Dépôt quatre paires de sabots. [...] »

**Rapport d'inspection, commandant du dépôt de prisonniers de Lamballe,
18 juin 1946, Archives municipales de Trémoré, 5 H 10.**

Consignes

- 1) Donnez un titre à chaque document.
- 2) Pourquoi la situation sanitaire des PGA est-elle médiocre et comment réagissent les populations locales, document 1 ?
- 3) A partir d'une description des PGA photographiés, relevez ce que ce cliché révèle de la situation, document 2 ?
- 4) Comment réagit le général de Gaulle et pourquoi, document 3 ?
- 5) Que révèle ce rapport, document 4 ?
- 6) Rédigez un texte de synthèse mettant en rapport ces 4 documents et ce qu'ils révèlent des difficultés vécues par les prisonniers de guerre allemands au début de leur captivité, la situation s'étant nettement améliorée à partir de 1946.

Les prisonniers de guerre allemands au travail

Document 1 :

« A notre passage à Caulnes, le kommando administratif de cette commune a été contrôlé au moment du départ des P.G. pour le travail [...] 7 heures. Situation des effectifs : - Date de prise en charge : 19-9-45 - Nombre de P.G. : 30 - Nombre de P.G. au 24 mai : 20. Emploi des P.G. Les P.G. sont employés à la réfection des chemins ruraux sous la direction technique de Mr Thouroude, Ingénieur des T.P.E à Broons. Le rendement est excellent. Aucun P.G. n'est détourné pour un autre emploi. Installation : Dans un bâtiment en dur. Excellente installation qui donne toutes les garanties. Nourriture : Saine et suffisante sauf en ce qui concerne les matières grasses et le pain : les P.G. n'ont pas obtenu la carte de travailleurs de force. Habillement : Très défectueux. Cette situation a été signalée au Dépôt de Lamballe auquel il a été demandé de faire un effort pour ce kommando qui donne satisfaction. Rien à signaler d'autre part. »

Rapport, Denis Guillevic, agent itinérant du contrôle des Prisonniers de Guerre Étranger, mai 1946,5 W 198, Archives Départementales des Côtes-d'Armor.

Document 2 :

Jean Coulombel, né en 1937, se souvient de la présence d'un commando communal de prisonniers de guerre affecté à sa commune de Plouasne et logé sur Traveneuc.

« L'équipe, ils étaient une trentaine, résidait ici, où je suis, qui était une maison désaffectée à l'époque mais qui avait été auparavant une habitation. C'était de la terrasse, on mettait des patates là-dedans. Il leur fallait un local pour se mettre, puis ils avaient la pièce où il y avait la cheminée pour faire leur cuisine et puis, dans le grenier, ils couchaient dans la paille. Leur travail consistait à faire le terrassement de la route actuelle. Il fallait arracher les arbres, pour cela ils avaient une rote, une très grosse corde qui faisait 15-20 mètres de long. Il y en avait un qui grimpeait à l'arbre et attachait la corde. Les autres, à coups de pioche, déracinaient l'arbre. Tous les arbres étaient déracinés à coups de pioche, puis ils étaient sciés avec le passe-partout. C'était un travail très dur mais, comme ils étaient une trentaine, ils faisaient du boulot. Par moment il y avait des creux dans les chemins, alors souvent ils prenaient de la terre d'un terrassement où il y en avait de trop. Il y avait un petit rail et un petit wagonnet dessus qui faisait comme une benne. Ils remplissaient le creux, ils nivelait le terrain. C'était eux qui cassaient la pierre, à coups de masse. Ils travaillaient dur, ils faisaient du boulot. La route faisait 7-8 mètres de large. Il y avait deux gardiens à les surveiller, ils étaient armés avec un fusil sur le dos.

Document 3 :

Pierre Le Rudulier, né en 1929 et vivant à Canihuel, a connu un PGA dans sa jeunesse. « Mon père [Jean-François Le Rudulier] avait un employé, un prisonnier qui a été ici de 17 ans à 19 ans. [...]. Il s'appelait Joseph Stahlmecke qui voulait dire, je crois, dur comme fer. C'était un jeune, il était menuisier. Il est resté 2 ans et demi et il a été une autre année et même deux chez un spécialiste des meubles. Il

était travailleur libre. [Statut que pouvaient choisir les PGA à partir de l'été 1947] C'est quelqu'un avec qui j'ai travaillé, on était jeunes tous les deux. Il était très sympa et intelligent. C'était un phénomène, il parlait très bien, il écrivait très bien, sans faute, le français qu'il avait appris sur le terrain. On lui donnait un peu d'argent de poche, comme on dit, et il achetait au commerçant qui venait à la ferme des bouquins pour apprendre la langue. Il vivait comme nous. On avait une deuxième maison à côté qui nous servait de dortoir, on était 3 jeunes frères et lui. Mais, attention, il avait un régime de vie spécial ; comme tous les prisonniers il allait dans une baraque au bourg de Canihuel. Il rejoignait ses copains du samedi au lundi. La semaine, il était à la ferme. On vivait en bonne intelligence, comme on dit. On était jeunes et puis c'est tout. On était plus ou moins conscients des périls de ces années. Il était toujours à lire dès qu'il avait un moment. En même temps il était loin de nous. C'était l'ennemi quoi ! Mon père était un ancien prisonnier de 14. La semaine, il mangeait à notre table, il vivait exactement comme nous. S'il avait besoin d'un peu d'argent pour acheter un livre ou quelque chose, eh bien on lui donnait.

Je n'aurais pas pu parler comme ça [avant], c'était la guerre, les gens étaient contre... Les humains sont des humains. Des choses avaient été abominables. Le temps a passé. »

Entretien téléphonique juillet 2017, Gilles Bourrien.

Consignes

- 1) Donnez un titre à chaque document.
- 2) Quel est le travail confié aux PGA de Caulnes et que pouvez-vous dire de leurs conditions de captivité, document 1 ?
- 3) Quelles sont les conditions de travail des PGA, document 2 ?
- 4) Les relations entre les Français et les PGA sont complexes, entre cordialité et distance, expliquez cela à partir du témoignage de Pierre Le Rudulier, document 3 ?
- 5) Que révèle ce rapport, document 4 ?
- 6) Rédigez un texte de synthèse mettant en rapport ces 4 documents et ce qu'ils révèlent des difficultés vécues par les prisonniers de guerre allemands au début de leur captivité, la situation s'étant nettement améliorée à partir de 1946.

Gilles Bourrien, professeur d'histoire-géographie
© Musée 39-45, Dinan-Léhon, 16 rue du Pont de la Haye, 22100 Dinan